



Bâtir le *Nunavut* ensemble

**GOVERNEMENT
DU NUNAVUT**

Priorité d'embauche

La priorité est accordée aux Inuits du Nunavut.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Commis de soutien aux programmes buccodentaires

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux Inuits du Nunavut résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 76 022 \$ à 86 290 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 10-01-146-2025HQ Clôture : 31 janvier 2025

Coordonnateur communautaire de la santé buccodentaire

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux Inuits du Nunavut résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 78 435 \$ à 89 009 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 10-01-149-2025HQ Clôture : 31 janvier 2025

Spécialiste du Programme canadien de nutrition prénatale

(mandat se terminant le 31 mars 2027)

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 109 850 \$ à 124 672 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 10-01-147-2025HQ Clôture : 31 janvier 2025

Coordonnateur régional communautaire en santé buccodentaire – Sud-de-Baffin

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 97 536 \$ à 110 710 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 10-01-148-2025HQ Clôture : 31 janvier 2025

Veillez noter que les postes situés à Iqaluit sont admissibles à une indemnité de vie dans le Nord de 16 008 \$ par année.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae par courriel à IqaluitApplications@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

Coordonnées : Ministère des Ressources humaines, Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0.

Tél : 867 975-6222.

Sans frais : 1 888 668-9993.

Tc : 867 975-6220.

Courriel : IqaluitApplications@gov.nu.ca

Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.

Notez que l'utilisation du masculin n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.

www.gov.nu.ca